

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

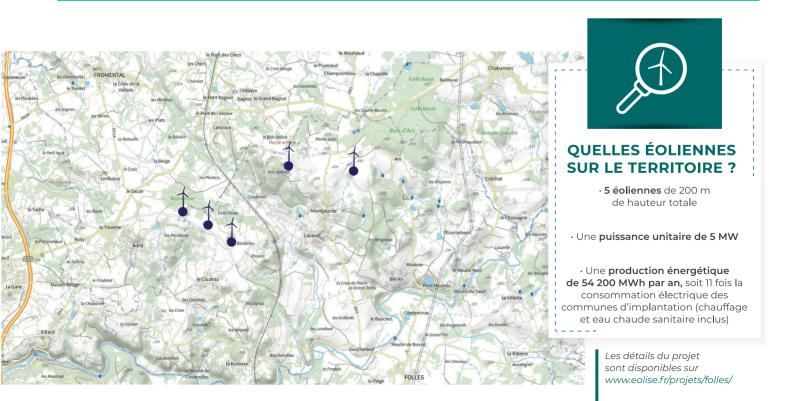
Eolise profite donc d'un ancrage local, mais aussi d'une solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, réside en Poitou-Charentes. Elle privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois dans le territoire des projets développés.



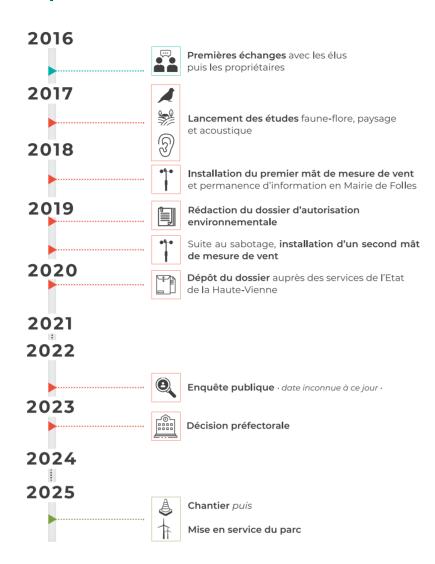
Depuis fin 2016, l'équipe d'Éolise travaille au développement d'un parc éolien sur les communes de Folles et de Fromental. Plusieurs outils de communication vous ont permis de suivre les étapes d'avancement du projet : quatre lettres d'information, une permanence d'information en Mairie de Folles et un comité de pilotage. Lors de la dernière lettre d'information, nous vous informions du dépôt de la demande d'autorisation du projet éolien auprès des services de l'Etat de la Haute-Vienne. Aujourd'hui, l'instruction du dossier se poursuit. Toutefois, les délais d'instructions constatés en Préfecture Haute-Vienne sont importants et supérieurs aux délais classiques.

Les différentes expertises ont permis de confirmer l'intérêt de la zone et sa compatibilité avec les enjeux paysagers, de la faune, de la flore et du patrimoine local.

Ainsi, le territoire sera en mesure de produire une électricité renouvelable et locale à partir du gisement de vent !



## **DÉROULÉ PRÉVISIONNEL DU PROJET**





### LES ÉOLIENNES, ÇA FAIT DU BRUIT?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) considère que les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en-deçà de celles de la vie courante ».

A 500 mètres d'une éolienne, le **bruit d'une éolienne** est **évalué à 40 décibels** (à titre de comparaison, le bourdonnement d'un frigo produit 40 décibels et un klaxon 95 décibels).



### LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET

L'installation des éoliennes est soumise à différentes taxes au profit des communes et de la communauté de communes. La fiscalité apportera environ 150 000€ par an aux communes et à la communauté de communes pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

# PROCHAINE ÉTAPE : L'ENQUÊTE PUBLIQUE !



Illustration de l'implantation du projet. Photo prise à l'entrée du bourg de Folles sur la Départemental 63 (L'étude d'impact comporte une cinquantaine de simulations visuelles)

Dans le cadre de l'instruction du projet, la **Préfecture se chargera d'organiser une enquête publique**. Ainsi, les habitants des communes situées dans un rayon de 6 km autour du projet seront conviés à donner leur avis. Cela vous concerne toutes et tous, riverains et élus.

Des permanences auront donc lieu dans les différentes mairies pour recenser les observations de chacun. Nous vous informerons de cette étape décisive.

#### RESTONS EN CONTACT

Lucie SIROT  $\cdot$  Cheffe de projet  $\cdot$  Baptiste WAMBRE  $\cdot$  Responsable développement  $\cdot$ 

Téléphone: 05 49 38 88 25 • Courriel: l.sirot@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boites aux lettres "stop pub".